

Classique Provinciale d'automne

Provincial Fall Classic



Jugement annuel, Club des petits animaux des Bois Francs

Jugement sanctionné APA/ABA, AELCQ

APA/ABA, AELCQ Sanctionned show

Samedi / Saturday, 3 novembre, November 3rd, 2018

Pavillon Agri-sports, terrain de l'exposition Agricole de Victoriaville

Agri-sports building, Victoriaville Fairgrounds

12 Rue de l'Aréna, Victoriaville, QC, Canada G6P 4K1

Fière d'accueillir la rencontre provinciale ABA du Québec

Proudly hosting the Québec ABA provincial meet

Juges : Volailles : Paul Monteith, Sarnia, On (APA/ABA)

Pigeons : Mario Poulin, Sherbrooke, Qc

Lapins : Pierre Sorel, Saint-Éloi, Qc (AELCQ)

Michel Cloutier, Saint-Hyacinthe, Qc (AELCQ)

Cobayes : Daniel Daigle, Saint-Ours, Qc (AELCQ)

Judges: Poultry : Paul Monteith, Sarnia, On (APA/ABA)

Pigeons : Mario Poulin, Sherbrooke, Qc

Rabbits : Pierre Sorel, Saint-Éloi, Qc (AELCQ)

Michel Cloutier, Saint-Hyacinthe, Qc (AELCQ)

Cavies : Daniel Daigle, Saint-Ours, Qc (AELCQ)

Règlements

1) La date de clôture des inscriptions est le 21 octobre 2018 (23h59 heure de l'Est). Toutes les inscriptions doivent être entrées à cette date ou elles ne seront pas acceptées. Aucune modification de vos inscriptions ne sera permise après la date de tombée des inscriptions.

Toutes les inscriptions courriel doivent être envoyées à l'adresse suivante :

clubpetitanimauxb_f@hotmail.com

Toutes les inscriptions postales doivent être envoyées à l'adresse suivante, avec un timbre de poste datant du 15 octobre maximum :

2009 1^{ère} Avenue, Québec, Qc, G1L 3M4

2) Tous les exposants doivent être membres en règle (20\$) du Club des petits animaux des Bois-Francis pour pouvoir exposer au jugement provincial. Pour les nouveaux membres, l'adhésion au Club doit être faite en même temps que le paiement des inscriptions, le matin même du 3 novembre.

4) Les frais d'inscription sont de 3 \$ par sujet. Le paiement devra être fait avant de mettre vos animaux en cage.

5) Les exposants qui nous ont fait parvenir leurs inscriptions, mais qui ne se présenteront pas au jugement avec leurs sujets devront quand même payer les frais d'inscription encourus et ce, quitte à ce que cela soit conditionnel au renouvellement de la carte de membre 2019.

6) Un minimum de 5 inscriptions par exposant est obligatoire pour pouvoir participer au tirage des prix de présence.

7) L'abreuvement et l'alimentation des exhibits avicole sont la responsabilité des exposants. Des abreuvoirs de plastic seront fournis par le club à votre disposition.

(Pour les EXPOSANTS SEULEMENT)

1. Le bâtiment sera ouvert pour vous accueillir le vendredi 2 novembre 2018 de 18h à 21h. Le bâtiment ouvrira ses portes samedi 3 novembre 2018 dès 7 heures pour recevoir les sujets restants. Ces derniers doivent être en cage avant 8h30 et le jugement débutera à 9h00. Le paiement devra être fait avant de mettre vos animaux en cage.

2. Tous les sujets doivent rester sur place jusqu'à la remise des prix qui aura lieu vers 16h30.

3. Le club des petits animaux des Bois-Francis fournira un espace de vente dans la salle d'exposition pour les *exposants* seulement si les cages et l'espace le permettent (doit être un exposant pour vendre, n'importe qui peut acheter). Le coût est de 5 \$ par grand trou de volaille (limité à 3 grandes volailles ou 8 bantams par trou).

4. Les allées seront bloquées pendant le jugement. Nous demandons à toutes les personnes présentes de respecter les juges lorsque le jugement sera en cours. Nous demandons également de ne pas interférer avec le processus. Les juges seront disponibles pour répondre à vos questions une fois le jugement terminé.

Note finale

Le Club des petits animaux des Bois-Francis s'efforce d'offrir à tous les exposants une expérience positive et une atmosphère chaleureuse pour exposer vos sujets. **Nous comprenons que nous ayons tous différentes opinions dans la vie**, Nous sommes conscients de la diversité des opinions mais nous demandons à chacune et chacun d'être respectueux envers tous les autres exposants, juges et visiteurs de notre jugement.

Tous les documents ou publicités à distribuer (groupes, organisations ou individus) doivent être approuvés par les organisateurs avant d'être distribués, et ce, sans AUCUNE EXCEPTION.

Tous les problèmes non-couverts par les règles d'exposition de l'APA, l'ABA et AELCQ seront traités à la discrétion du comité du jugement. Profitez du jugement et amusez-vous.

CPABF

Nous vous prions de respecter les installations et de ramasser vos déchets.

Prix

Des rosettes seront attribuées aux champions et réserves dans chacune des classes suivantes :

Volailles Standard : <ul style="list-style-type: none">• Américain,• Asiatique,• Anglais,• Continental,• Méditerranéen,• Toute autre race standard	Aquatique: <ul style="list-style-type: none">• Canard léger,• Canard moyen,• Canard lourd,• Oie légère,• Oie moyenne,• Oie lourde
Volaille Bantam: <ul style="list-style-type: none">• Modern Game,• Old English game,• Feather legged,• Single comb clean legged,• Rose comb clean legged,• Any other comb clean legged,• Canard bantam	Pigeons : Champion et réserve
Lapins <ul style="list-style-type: none">• Classe 4• Classe 6	Cobayes Champion et réserve

Des rubans seront également attribués aux meilleurs et réserve de race qui auront un minimum de 10 sujets de la même race.

Des rubans seront également attribués aux meilleurs et réserve de variété ayant un minimum de 6 sujets de la même variété.

Des plaques en bois seront également présentées pour les champions et réserves de classes suivantes:

Volaille Standard, volaille Bantam, Aquatique, Lapin (Show A, B), Pigeons

Prix de participation

Plusieurs prix de participation seront offerts aux exposants sur place par tirage au sort, dont un incubateur Sportsman 1202.

4000 \$ de prix de participation seront distribués au cours de la journée.